



AACSB NEWSLETTER

l'accréditation en continu

juin 2009
numéro 6

sommaire

- La Mission de l'ESCE
- Compte-rendu des ateliers sur les objectifs pédagogiques de mars 2009
- Rencontres avec AACSB International
- Zoom sur ...
- L'équipe AACSB pour répondre à vos questions

Édito

« La Conférence Annuelle AACSB s'est tenue aux États-Unis du 26 au 28 avril 2009. Les travaux ont essentiellement porté sur l'analyse du rôle des écoles de commerce dans la crise d'aujourd'hui.

Les enseignements que j'en tire à titre personnel sont les suivants :

Accroître les enseignements et les expériences pédagogiques permettant une meilleure compréhension des risques et de leur management ;

Développer les enseignements donnant une perspective historique à l'activité des entreprises et des marchés financiers ;

Ajouter une dimension humaine pour mieux comprendre comment des affaires telles que Enron, AIG, Société Générale ont pu se développer.

Tout ceci a pour objectif, dans un monde où les formations sont de plus en plus spécialisées, de redonner aux étudiants une hauteur de vue permettant d'embrasser la dimension générale et de faire en sorte qu'ils soient capables de contextualiser les faits, ainsi que d'ancrer en eux des valeurs essentielles. »

Frédéric Beaumont,
Directeur des Programmes
et de la Qualité.



La Mission de l'ESCE

À l'occasion de sa dernière réunion en décembre 2008, le Conseil d'Orientation Stratégique de l'ESCE a remis à jour la mission de l'École :

« La Mission de l'ESCE est de former des jeunes au développement international des entreprises et de l'ensemble des acteurs économiques au sein d'un monde globalisé, dans le respect de l'éthique, de la diversité et des cultures. »

Les modifications apportées portent essentiellement sur la notion d'acteurs économiques : cette notion englobe les organisations telles que les ONG, les associations et les entreprises.



Compte rendu des ateliers sur les objectifs pédagogiques de mars 2009 :

Le département des Programmes et de la Qualité a organisé, à l'attention du corps professoral de l'ESCE, plusieurs ateliers concernant les objectifs pédagogiques de l'École les 2, 3, 4 et 10 mars derniers. Plus de 80 membres du corps professoral ont participé à ces ateliers.

Toutes les propositions et idées ont été synthétisées et nous pouvons en dégager 6 grands objectifs pédagogiques qui sont :

- **Avoir des compétences managériales** (savoir appréhender le risque et l'incertitude, savoir prendre des décisions et travailler en équipe, avoir un sens de la responsabilité collective).
- **Être pro actif** (développer sa culture générale, prendre en charge son parcours professionnel, faire preuve de curiosité et de créativité).
- **Reconnaître la diversité culturelle** (appliquer ses compétences linguistiques, faire face aux différences culturelles, s'adapter à la culture d'entreprise).

• **Être efficace dans le travail** (savoir gérer son temps et son stress, maîtriser ses objectifs et les modes de communication, faire preuve de rigueur et avoir confiance en soi).

• **Acquérir des compétences spécifiques au diplôme ESCE** (connaître et appliquer les techniques du commerce international, comprendre les enjeux de la globalisation, connaître et appliquer les techniques pour chaque spécialisation).

• **Savoir gérer l'information** (gérer la complexité de l'information, traiter l'information avec rigueur et déontologie).

Chaque objectif est défini par un ensemble de sous-objectifs qui peuvent ainsi être évalués en fonction de méthodes pédagogiques différentes : stages, cas, jeux d'entreprise, tests de langues, mémoires... Le corps professoral est invité à faire des propositions pour compléter ses méthodes pédagogiques et ainsi continuer à améliorer notre système d'évaluation.



The Association to Advance
Collegiate Schools of Business

Rencontres avec AACSB International :

En 2009 :

- Frédéric Beaumont a participé à la conférence AACSB des Deans, qui s'est déroulée du 4 au 6 février à San Francisco.
- 10-13 mars : séminaires AACSB organisés à Paris La Défense. Nathalie Nicol, Farid El Alaoui et Frédéric Beaumont ont pu participer au séminaire concernant les standards 15 à 21 (sur l'Assessment) et Marie Anne Le Squeren a participé au séminaire concernant la mise à jour des standards AACSB.
- Le 11 mars dernier, Jean Audouard a reçu Jerry Trapnell, Executive Vice President and Chief Accreditation Officer, AACSB International, et Randy Boxx, Dean, Harry F. Byrd, Jr. School of Business, Shenandoah University et membre du Pre Accreditation Committee de AACSB International, en présence de Yves Marmiesse, Frédéric Beaumont, Don Osborn et Marie Anne Le Squeren. A cette occasion, Jean Audouard leur a présenté l'actualité de l'ESCE et notamment l'obtention du grade de Master et le dernier classement du Point de février 2009.
- Yves Marmiesse et Frédéric Beaumont ont participé à la conférence annuelle AACSB International, qui s'est déroulée cette année à Orlando les 26, 27 et 28 avril. Frédéric Beaumont y a retrouvé notre Mentor, le Dean Robert Scherer.



Zoom sur...

... Le standard 2 : Management de la Recherche

Tous les ans, les standards AACSB sont réétudiés et si besoin, modifiés ; des modifications ont été apportées au standard 2, il est donc important de vous les communiquer dans cette nouvelle newsletter. Sur la version 2008 des standards, le standard 2 était divisé en deux thèmes : mission de l'école et recherche. Dans un souci de clarté et pour renforcer l'importance de la recherche, le comité AACSB de révision des standards a modifié le standard 2 de façon à ce qu'il traite désormais uniquement de la recherche (la partie sur la mission n'est pas supprimée mais s'ajoute au standard 1).

Le standard 2 concerne la recherche et la façon dont elle est gérée au sein d'une école. La recherche est de première importance à l'ESCE car elle permet de contribuer à l'avancement des connaissances, des théories et des pratiques dans le commerce international et le management.

Afin de satisfaire ce standard, une école doit s'assurer qu'elle bénéficie de ressources et de moyens qui facilitent et encouragent la recherche d'une manière générale, et la publication de contributions intellectuelles en particulier. Les contributions intellectuelles correspondent à toutes les productions (pédagogiques, académiques ou professionnelles) des enseignants : étude de cas, article professionnel, article de recherche académique, ouvrage, chapitre d'ouvrage, présentation d'article à un colloque, conférence, séminaires... Une contribution intellectuelle doit répondre à 2 critères : être disponible publiquement, sous forme écrite et avoir été soumise à un système de révision (comité de lecture, comité scientifique, comité éditorial, etc...).

En fonction de sa mission, une école définit sa politique de recherche en termes de qualité, quantité, type de contributions, pour qu'elle soit répartie de manière cohérente sur chaque département pédagogique. De même, les contributions doivent être classées selon 3 catégories :

- contributions à caractère pédagogique (exemple : étude de cas)
- contributions professionnelles (article dans des revues professionnelles par exemple)
- contributions de recherche approfondie (articles publiées dans des revues de recherche académique).

L'École doit ainsi préciser, en fonction de sa mission, la répartition souhaitée entre ces 3 catégories.

Le département Recherche de l'ESCE, en collaboration avec le Comité Scientifique, élabore la stratégie de recherche à suivre, ainsi que les axes de recherches à aborder. Les Cahiers de Recherche et les colloques organisés par les enseignants-chercheurs de l'ESCE sont le reflet de ces thèmes de recherche. Toutes les publications du corps enseignant sont conservées et contribuent ainsi à étoffer le portefeuille de recherche de l'École, en fonction de sa mission.

L'équipe AACSB pour répondre à vos questions :

Ne les cherchez plus !

ils ont simplement changé de bureau :

Frédéric BEAUMONT
Bureau 864, 8^e étage Est
Tél. 01 41 16 72 70
frederic.beaumont@esce.fr

Marie-Anne LE SQUEREN
Bureau 865, 8^e étage Est
Tél. 01 41 16 74 02
marie-anne.le_squeren@esce.fr

Don OSBORN
Bureau 865, 8^e étage Est
Tél. 01 41 16 73 52
don.osborn@esce.fr